

## Challenge CEP 2018

### Marathon fleuret U14 , U17



#### Liste des Hôtels



**Hôtel NOVOTEL (\*\*\*\*)** à 4 min à pied de Carpentier tarif marathon fleuret  
22 rue Voltaire 94270 LE KREMLIN BICETRE France  
E-mail [H5586@accor.com](mailto:H5586@accor.com)



**Hotel IBIS Budget est (\*\*)** à 4 min à pied de Carpentier tarif marathon fleuret  
20 rue Voltaire, 94270 Kremlin Bicetre  
Tel. (+33)892702034  
Fax. (+33)153141910



**Hotel IBIS Budget Ouest(\*\*)** à 7 min à pied de Carpentier tarif marathon fleuret  
6/15, Rue Elisée Reclus  
94270 KREMLIN BICETRE  
France  
Tel. (+33)892680946  
Fax. (+33)153141015  
[H5269@ACCOR.COM](mailto:H5269@ACCOR.COM)



## Challenge CEP Marathon fleuret minimes cadets

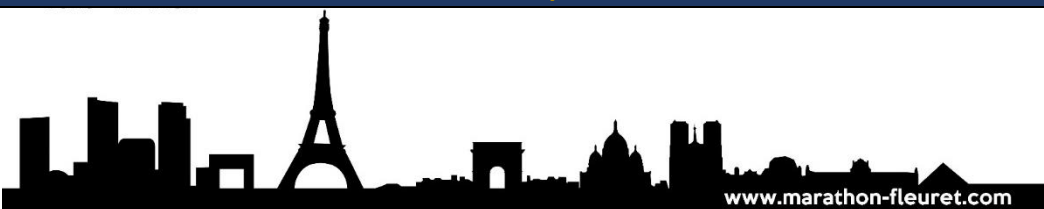
Paris - FRANCE



[www.marathon-fleuret.com](http://www.marathon-fleuret.com)

## Challenge CEP 2018

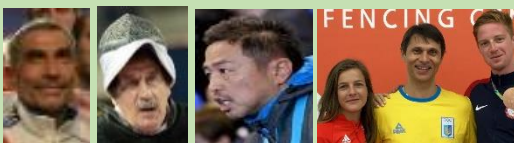
### Marathon fleuret U14 2004-2007 , U17 2001-2003



[www.marathon-fleuret.com](http://www.marathon-fleuret.com)

#### Stage MARATHON 2017

1 & 2 février 2018



Chaque année , c'est à un maître d'arme renommé à qui l'on confie la responsabilité et l'organisation de ce stage.

Après Gulio TOMASSINI, Stéphane MARCELIN, Aoki YUSUKE cette année le stage est sous la responsabilité de **Sergei GOLUBITSKY**

L'objectif principale est de découvrir les entraînements d'un maître d'armes reconnu et de s'entraîner durant 2 jours pleins, avec des escrimeurs du monde entier.



#### Dates :

mercredi 1 février – jeudi 2 février 2017

#### Lieu :

Halle Carpentier 81 bd Massena 75013 Paris

**Horaires :** 9h30 - 12h / 14h - 17h

**Cout :** 50€ par tireur pour le stage

**Inscription :** [www.marathon-fleuret.com](http://www.marathon-fleuret.com)

Par mail à [marathon2018@escrime-cep.com](mailto:marathon2018@escrime-cep.com)

#### Challenge C.E.P - Marathon fleuret 2018

U17 01'-03' U14 04'-07'

3-4 février 2018



**Tournois fleuret avec repêchage 64 & 32**  
hommes et dames fleuret

**Information - Inscriptions:** avant le 30 janvier 2018

Par internet : <http://www.marathon-fleuret.com>

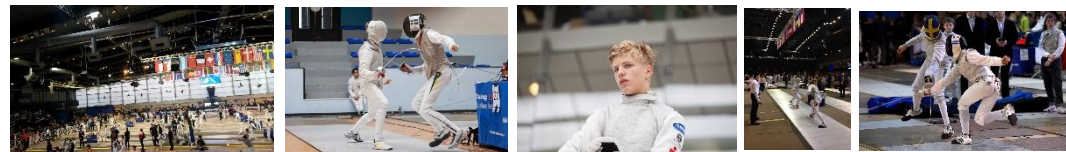
Par e-mail : [marathon2018@escrime-cep.com](mailto:marathon2018@escrime-cep.com)

Par tel : 0033 – (0) 6 87 69 09 39

#### Mini Marathon fleuret 2018

U10 U11 U12 U13

24-25 JUIN 2018



## ARTICLE 1 : Epreuve, date et lieu

Epreuves individuelles de fleuret :

U17 hommes et dames (2001, 2002,2003)

U14 hommes et dames (2004-2005-2006-2007),

Dates : **Vendredi 2 février, samedi 3 février 2018, Dimanche 4 février 2018**

Lieu : Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 PARIS France

## ARTICLE 2 : Tenue

Tenue 350 N ou 800N (FIE), avec sous cuirasse 800 N. Masque 350N ou 800N - bavette électrique pour les cadets uniquement Lames 5 et moins. Toutes les poignées sont autorisées. Tous les types de lames sont autorisés : maraging, et non maraging

## ARTICLE 3 : Formule

U17: poule en 5 touches 3 min ED en 15 touches 3x 3 min

U14 : Poule en 5 touches 3 min ED en 10 touches 2x3 min

### Samedi – tournois préliminaire

Poules : 2 tours de poules. Tableau d'élimination directe de 256 ; 105 qualifiés pour le dimanche

*Détail : après T128 les 97 premiers du classement sont qualifiés pour le dimanche*

*Tableau pour les 31 autres , qualification de 8 tireurs pour le dimanche*

### Dimanche - tournois avec repêchages

105 tireurs, poule de 5 ; Tableau de 128 ; Tableau de 64 avec repêchage à partir du tableau de 64 jusqu'aux quarts de finale Finale à 8 : quart, demie et finale sans repêchage.

**Pour la catégorie U17 dames :** Samedi : 2 tours de poules –

ED jusqu'à 64 si au départ plus de 120, 3em poule jusqu'à 48 qualifiés si au départ moins de 120 U17

Dimanche : T64 puis T32 avec repêchage

## ARTICLE 4 : Horaires

Stage MARATHON : entraîneurs – tireurs

Mercredi 31 janvier et jeudi 1 février de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (50 € par tireur)

### Vendredi 2 février 2018

Toutes les catégories

14h00 to 20h00 : Ouverture salle d'entraînement

14h00 to 20h00 : Inscription, Pointage, , Accréditation, contrôle matériel, stickers

19h30 : Réunions des arbitres engagés

21h00 : Création des poules

### Samedi 3 février 2018

U14hommes 03'04'05'06'	U17 Dames 01' 02' 03'	U17 hommes 01' 02' 03'	U14 Dames 04' 05' 06' 07'
6h30 ouverture salle	6h30 ouverture salle	11h45 ouverture salle	11h45 ouverture salle
7h30 début des Poules	7h30 début des Poules	14h00 début des Poules	14h00 début des Poules
13h Tableau de t32	13h Tableau de t32	20h Tableau de t32	18h45 Tableau de t128

### Dimanche 4 février 2018

U17 dames			
	10h00 :T64 puis T32avec repêchage	17h00 Finales à 8	18h30 Remise des prix
Toutes les autres catégories			
7h00 : Ouverture Halle	8h00 : Début des poules	10h00 :T64 avec repêchage	18h30 Remise des prix

## ARTICLE 5 : contrôle du vendredi

Le pointage des tireurs , contrôle matériel et inscription sera procédé vendredi 2 février 2018 de 14h à 20h

Masque, gants, fils de corps et cuirasse électrique seront contrôlés.

Pointage et réunion des arbitres **obligatoire** à 19h30 – en cas d'absence une amende de 450€ sera appliquée

Salle d'entraînement ouverte de 14h-20h

## ARTICLE 6 : Accréditation

Les demandes d'accréditations pour les entraîneurs sont à faire avant le 25 janvier 2018 par e-mail [accreditation@escrime-cep.com](mailto:accreditation@escrime-cep.com) ou directement sur le site rubrique accréditation

1 accréditation pour 1 à 4 tireurs présents ; 2 accréditations pour 5 à 9 tireurs présents 3 accréditations pour 10 à 13 tireurs présents 4 accréditations pour 14 à 17 tireurs présents ; 5 accréditations pour 18 à 20 tireurs présents ; 8 accréditations pour 21 à 29 tireurs présents ; 10 accréditations pour 30 et plus présents. La récupération des accréditations sera faite exclusivement le vendredi 2 février 2018 à la halle de 14h à 19h

## ARTICLE 7 : Arbitrage

- Pour tous les clubs, délégations nationales ou de ligue, comprenant plus de 3 tireurs, 1 arbitre sera demandé, comprenant 9 tireurs et plus, 2 arbitres seront demandés, pour 15 tireurs et plus, 3 arbitres seront demandés, pour 22 tireurs et plus, 4 arbitres seront demandés.

Il sera possible aux clubs, délégations le souhaitant, de payer un forfait de 215 € avant le 25 janvier, afin de ne pas être tenues de présenter un arbitre. Cette somme permettra de rechercher des arbitres supplémentaires.

La non présentation d'un arbitre entrainera une amende de 450€ par arbitre manquant.

- Les clubs n'ayant pas inscrit d'arbitre avant le 25 janvier, devront fournir un chèque caution 450 euros pour l'arbitrage lors des engagements le vendredi.

- Réunion et pointage des arbitres Vendredi 2 février 2018 à 19h30. **L'absence de l'arbitre vendredi 19h30 et ou samedi 3 février 7h00 , entraine disqualification des tireurs du club ou d'une amende de 450 euros au club pour ne pas avoir présenté d'arbitre. En cas de retard de l'arbitre, une pénalité financière lui sera appliquée**

- L'engagement des arbitres est potentiellement pour le temps de la compétition, selon les besoins, les arbitres pourront être amenés à arbitrer le deuxième jour ou seulement le samedi.

## ARTICLE 8 : Directoire technique

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vol ou perte pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants. Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

## ARTICLE 9 : Inscription date limite dimanche 28 janvier 2018

Les inscriptions des U17 français, et italiens sont garanties jusqu'au 02 janvier 2017. (**épreuve comptant pour le classement national**).

Les inscriptions devront comporter les noms, prénoms, dates de naissance et téléphone.

Les inscriptions devront parvenir au C.E.P jusqu'au dimanche 28 janvier 2018	
sur le site :	<a href="http://www.marathon-fleuret.com">http://www.marathon-fleuret.com</a> rubrique inscription marathon 2018
Par E-mail	marathon2018@escrime-cep.com
Par Courrier :	Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE


*Afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve, les organisateurs s'autorisent à anticiper la date de clôture des inscriptions, au cas où le nombre d'inscrits excéderait les capacités d'accueil de la compétition. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.*

## ARTICLE 10 : Paiement

Paiement jusqu'au 30 septembre 2017	25€
Paiement du 1 octobre au 1 novembre 2017	29€
Paiement du 2 novembre au 15 décembre 2017	35 €
Paiement du 15 décembre au 15 janvier 2018	39€
Paiement du 16 janvier au 27 janvier 2018	42€
Paiement à partir du 28 janvier 2017	50€
2 FEVRIER	60 €

**Nota :** Le paiement anticipé n'est pas obligatoire, mais permet un droit d'engagement moins cher. Il est possible de payer le jour de l'épreuve. En cas de non-participation ne seront remboursés que les engagés ayant prévenu l'organisateur au moins 120h avant le début de l'épreuve (soit avant le lundi 28 janvier 2018- 7h30). Apres ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

Mode de paiement :

CB Visa MasterCard :		Sur le site du club : <a href="http://www.marathon-fleuret.com">http://www.marathon-fleuret.com</a> Allez dans inscription sur marathon fleuret 2018
Par virement :		Nous contacter par mail : <a href="mailto:marathon2018@escrime-cep.com">marathon2018@escrime-cep.com</a>
par chèque uniquement pour les français		adressé avec l'inscription par courrier au CEP- Cercle des escrimeurs parisiens : Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

## ARTICLE11: Licences

Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2018.

Toutes les licences nationales (françaises et étrangères) ou FIE sont acceptée

## ARTICLE12: Navette aéroport

Une société privée peut se charger de vous transporter entre hotel - aéroport – salle. Prix par trajet 58€ ou par personne 18€

La réservation est prise sur le web [www.marathon-fleuret.com](http://www.marathon-fleuret.com) ou par mail : [shuttle@escrime-cep.com](mailto:shuttle@escrime-cep.com)

**La réservation doit être faite avant le 26 janvier 2018**

## ARTICLE 13 : Récompenses

Seront récompensés les 8 premiers de chaque épreuve, et les maîtres d'armes de chaque vainqueur par trophées, médailles ou lots en valeurs: Ordinateurs portables, console, TV , IPAD , Caméscopes, Système Home Vidéo, Lecteurs DVD 3D, IPOD, matériel informatique ....

**ARTICLE 14 :** Stand des stands de matériel seront présents tout le week-end

**ARTICLE 15 :** Restauration Une buvette sera mise en place.